

En bref, les actus de Gojob, d'Indépendants.co et de l'IGN

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : Gojob, Indépendants.co et l'IGN.

Temps de lecture : minute

16 décembre 2020

Gojob crée une IA contre l'exclusion professionnelle

Après deux ans de recherche en partenariat avec l'école Polytechnique, Gojob lève le voile sur Aglae, un algorithme d'intelligence artificielle de matching offre/candidat dédié à l'inclusion des publics éloignés de l'emploi. Ce système analyse quelque 200 000 CV et 150 000 parcours professionnels d'utilisateurs du service dans le but de déterminer l'emploi le plus en adéquation ou la formation qui conviendrait le mieux pour atteindre un objectif défini lors de l'inscription. Durant six mois, cet algorithme a été testé auprès de plusieurs milliers de candidats sur la seule base de leurs compétences. *"Ceux sélectionnés ont été mis en poste avec un succès de plus de 98 %"*, indique la jeune pousse, qui précise que *"ce conseiller d'orientation numérique n'a pas vocation à remplacer les recruteurs mais à les aider à mieux faire leur métier et focaliser leur temps de travail sur la relation humaine"*.

Indépendants.co, la Fnae et l'Adie lancent

une pétition

Bruno Le Maire a annoncé au début du mois que le fonds de solidarité serait à nouveau restreint à partir du 1er janvier 2021 aux seuls secteurs concernés par les mesures de fermetures administratives. Le syndicat Indépendants.co estime que 2 millions d'individus travaillant en freelance devraient en être exclus. L'organisation rappelle que le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance a pris cette décision parce qu'il estime que "*l'activité économique aura repris*". Alors que l'Insee prévoit une chute du PIB de la France de 9 % sur l'ensemble de l'année 2020, Indépendants.co estime que ses adhérents seront "*les premières victimes*" aux côtés des TPE et PME. "*Une injustice*", selon la structure, qui lance, en guise de protestation, une pétition conjointe avec la Fédération nationale des auto-entrepreneurs (Fnae) et l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie).

L'IGN rend ses données cartographiques publiques

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) va rendre ses données, dont ses cartes au format vectoriel et ses images aériennes, accessibles librement et gratuitement à partir du 1er janvier 2021. Alors que l'ouverture de l'ensemble des données publiques demandée par le gouvernement était prévue en 2022, l'IGN prend de l'avance sur le calendrier. "*Cet accès, en téléchargement ou par flux, contribue au plan national de relance de l'économie*", estime l'organisme dans un communiqué. Selon Sylvain Latarget, directeur général par intérim de l'organisme, "*l'objectif est d'offrir à tous la possibilité de valoriser les données sans contrainte limitante, de faciliter leur croisement avec d'autres données et de faire émerger des services rendus nécessaires par la transformation numérique de la société et de l'État*". Les données topographiques, orthographiques, forestières et

d'altitude seront peu à peu mises à disposition et intégreront un "*nouvel outil*" de diffusion - sans plus de précision - à la fin du premier trimestre 2021.

Article écrit par Arthur Le Denn